

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt et un, le douze juin à neuf heures trente.

Suite à la crise sanitaire du CORONAVIRUS Covid-19 et en vue de respecter les règles de distanciation, le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 04 juin 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. En vertu de l'article 6 alinéa II, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos et les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Martine DZIERWA (procuration à S. MIKULA), Rémi NOYELLE (procuration à C. LEFEBVRE), Marie PLACE (procuration à R. PRUD'HOMME), Elisabeth MARIN (procuration à M. DELEU), Frédéric HALLEZ (procuration à J. DAGBERT), Rémy MAJORCZYK, Roxane LENOIR, Alain LEROY, Rosemonde GRABAREK et Patricia RICART absente.

Objet : 2021-06/20 Fête de la
musique du 12 juin 2021 –
spectacle musicale

Monsieur Philippe BULOT est élu secrétaire de séance.

Madame MIKULA propose l'organisation d'un spectacle musicale au jardin public le 12 juin 2021 avec l'Association Jacks and Pallas d'Annezin.

Le contrat proposé s'élève à 1 600,00 € (non assujetti à la TVA). La fiche technique s'élève à 2 142,00 € HT soit 2 570,40 € TTC avec la société One Events Live de Sainte-Catherine.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la prise en charge de ces contrats,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

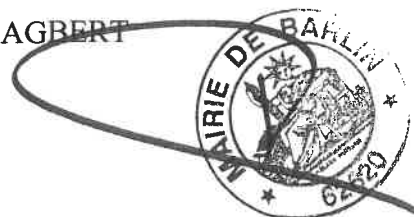
A l'unanimité,

Autorise la prise en charge des contrats avec l'Association Jacks and Pallas et la société One Events Live comme ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. DAGBERT



REÇU LE 24 JUN 2021

Le Maire certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte
(application de l'article L2131-1 du CGCT).

Le 24 juin 2021

Le Maire,
J. DAGBERT

